

PAYS GRAYLOIS

L'avenir du territoire désormais balisé

Il aura fallu du temps, un peu d'argent aussi, mais les études, liées à l'urbanisme et au développement, ont permis au Pays Graylois de partir sur un plan à 20 ans. État des lieux des avancées principales.

Le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Graylois. Le Schéma de cohérence territoriale et rurale (SCoT). Les acronymes auraient de quoi décourager les plus curieux. Chaque mairie, bientôt bloquée dans ses vœux de construction, a pourtant bien compris que l'avenir passait invariablement par cette structure et son bras armé, dans l'urbanisme. Sous l'égide de son président Frédéric Henning, le PETR, qui regroupe les territoires du Val de Gray, 4 Rivières, Monts de Gy et ex-Val de Pesmes a posé les jalons sur des dossiers clés.

■ Une évolution démographique à coordonner

Un an de travail a été nécessaire. Il sera restitué, le 19 juillet prochain à l'Espace Festi'Val, à l'occasion de la conférence des maires. Avec l'appui d'étudiants de l'université de Franche-Comté, une somme de photos satellites ont été décortiquées, puis colorisées, à hauteur de chaque bâtiment. Le travail a été mené sur les années 2003 et 2015, pour obtenir



Le travail sur les photos satellites a été mené sur les années 2003 et 2015 pour obtenir une tendance évolutive fiable. 2 461 constructions ont été recensées, pour 346 ha nouveaux de bâti. Archives ER

une tendance évolutive fiable. 2461 constructions ont été recensées, pour 346 ha nouveaux de bâti, dont 69 % proviennent d'extérieures agricoles.

L'analyse est décisive quand on connaît les directives nationales où l'hégémonie est clairement bannie, pour préserver ces terres. « Le but sera de densifier les centres, d'exploiter également les

territoires dans le territoire et de rénover l'habitat vacant ». Frédéric Henning a en effet noté les chiffres démographiques. Le Pays Graylois (sans le Val marnaysien donc) a perdu, sur 12 ans, 0,3 % de sa population, en dépit du gain important (+6 %) dans les Monts de Gy. Il a en revanche gagné en foyers. « D'où l'importance d'avoir des logements plus petits ».

■ Les infrastructures et l'économie dans le viseur

Construire est clairement possible sur le territoire. « Nous sommes à huit bâtiments à l'hectare », note le président du PETR. Attirer cette nouvelle population passe, selon l'intéressé, par deux dossiers majeurs, couchés sur le papier. « Le développement économique d'une part, mais aussi les liens routiers et ferroviaires ». La dévia-

111500

le coût, global, de ces études. Pour celles-ci, le Pays Graylois a reçu quelque 33.000€ de subventions.

tion de Mirebeau sera un premier atout qui ne sera véritablement concrétisé, pour l'axe Besançon-Dijon, avec la réalisation du contournement de Gray, vieux serpent de mer. « Il faudra aussi poser la question de la liaison Villers-les-Pots - Gray, seulement utilisée pour le fret ferroviaire aujourd'hui ».

■ Pour quels objectifs ?

Un horizon a été tracé jusqu'à 2035. Avec différents objectifs. Les ambitions sont affichées, même si, en interne, et malgré les moyens mis en place, la stabilisation démographique est évoquée. « Mais normalement, cela devrait augmenter », consent Frédéric Henning.

Maxime CHEVRIER

GRAY

Les Mardis du terroir redémarrent



Les Mardis du Terroir reprennent.

Les Mardis du terroir sont de retour pour allier découverte du patrimoine local ainsi que des produits gastronomiques locaux. Comme le nom l'indique, ils se déroulent tous les mardis de l'été. Et ceci depuis une quinzaine d'années. Une tradition suivie depuis le début par de nombreux touristes et graylois. Ils sont accompagnés par une guide

conférencière qui permet de décrypter les secrets des riches bâtiments classés de Gray, et du rôle qu'ils ont pu jouer dans l'histoire.

Le rendez-vous permet de découvrir des sites dont certains sont généralement fermés au public, y compris des lieux privés. Le parcours évoque ainsi le théâtre, l'Hôtel-Dieu (chapelle et pharmacie

d'époque), les cours intérieures, la basilique, l'hôtel de ville. En clôture, tout le monde se retrouve autour des saveurs gustatives locales.

► Mardi à 10 h Pavillon du Tourisme, 3 quai Mariva. Sur réservation obligatoire au 03 84 65 18 15 ou tourisme@cc-valdegray.fr Tarif : 5 €, 2,50 € de 6 à 16 ans.

GRAY

Un commerce 100 % nature

Difficile de ne pas le voir quand on se déplace à pied. Au beau milieu de la Grande-Rue, un des nombreux commerces inoccupés est en attente d'être loué. Il n'échappera pas que l'éventuel loueur aura comme première mission de procéder à l'expulsion des occupants actuels qui squattent le local sans payer le moindre loyer. Et pour cause, il s'agit de plantes

tapissant le sol sur plusieurs mètres carrés offrant un fleurissement naturel.

Elles ne sont pas les seuls occupants puisque quelques cadavres d'oiseaux piégés complètent cet étrange tableau. Les fleuristes graylois peuvent se rassurer, cette « nouvelle » boutique fleurie ne devrait pas leur faire de concurrence.



Quand tout à coup, un magasin vous offre des fleurs.